

DELIBERATION N° 2019-18

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS

DU 30 AVRIL 2019

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 711-1 et suivants, L. 712-1 et suivants,
Vu le Décret 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté interministériel du 14 mai 2010 attribuant les responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines prévues aux articles L. 712-9, L. 712-10 et L. 954-1 à L. 954-3 du code de l'éducation à l'Université de Nice,
Vu les statuts de l'UNS,
Vu le règlement intérieur de l'UNS,
Vu l'arrêté n° 11-2018 du 30 janvier 2018, portant délégation de signature du Président de l'UNS à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration de l'UNS,
Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres,

Entendu l'exposé de Mme Anne NAVARRO, Directrice Administrative et Financière,

MODIFIE la délibération N°2019-01 votée lors de la séance du 12 mars 2019 comme suit :

- **Article 1, les termes « 13 516 103€ de capacité d'autofinancement » sont annulés et remplacés par « 11 282 051 € de capacité d'autofinancement » ;**
- **Le tableau 6 annexé à la présente délibération annule et remplace le tableau n°6 annexé initialement à la délibération 2019-01.**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : **23**

Pour le Président de l'Université
Nice Sophia Antipolis et par délégation
Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Marc DALLOZ

Fait à Nice, le 30 avril 2019

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : 2019-18
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE L'UNS LE : 20 MAI 2019

TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE : **15 MAI 2019**



MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Tableau 6 - ANNULE ET REMPLACE
 Situation patrimoniale
 CF 2018 - CA DU 30/04/2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé N-1	BI N	BR	Réalisé N	PRODUITS	Réalisé N-1	BI N	BR	Réalisé N
	Personnel	182 432 238,00 €	184 283 924,00 €	183 781 232,00 €		179 031 349,77 €	Subventions de l'Etat	186 867 103,00 €	187 441 133,00 €
	54 762 387,00 €	55 578 133,00 €	55 578 133,00 €	54 178 142,00 €	Fiscalité affectée				291 930,00 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	53 781 851,00 €	54 148 828,00 €	55 998 263,00 €	56 948 280,80 €	Autres subventions	17 052 242,00 €	18 316 211,00 €	18 014 640,00 €	17 888 722,47 €
					Autres produits	34 853 024,00 €	34 898 766,00 €	36 069 083,00 €	36 034 638,29 €
TOTAL DES CHARGES (1)	239 214 089,00 €	238 412 552,00 €	239 779 525,00 €	239 977 772,57 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	238 772 369,00 €	240 656 110,00 €	242 662 551,00 €	243 774 015,27 €
Résultat prévisionnel bénéfice (3) = (2) - (1)	2 556 280,00 €	2 243 558,00 €	2 883 026,00 €	7 796 404,70 €	Résultat prévisionnel perte (4) = (1) - (2)	- €	- €	- €	- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	238 772 369,00 €	240 656 110,00 €	242 662 551,00 €	243 774 015,27 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	238 772 369,00 €	240 656 110,00 €	242 662 551,00 €	243 774 015,27 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant des contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé N-1	BI N	BR	Réalisé N
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	2 556 280,00 €	2 243 558,00 €	2 883 026,00 €	7 796 404,70 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 855 784,00 €	21 000 000,00 €	21 000 000,00 €	20 938 841,56 €
+ reprise de provision	931 701,00 €			833 208,79 €
+ corrections bilantielles report à nouveau				1 383 278,21 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
+ produits de cession d'éléments d'actifs				
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	17 321 872,00 €	18 167 000,00 €	18 167 000,00 €	17 683 065,53 €
= CAF ou IAF*	5 160 891,00 €	5 076 558,00 €	5 716 026,00 €	11 282 051,16 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé N-1	BI N	BR	Réalisé N	RESSOURCES	Réalisé N-1	BI N	BR	Réalisé N
	Insuffisance d'autofinancement*						Capacité d'autofinancement*	5 160 891,00 €	5 076 558,00 €
Investissements	8 883 178,00 €	24 644 684,00 €	21 431 714,00 €	13 079 707,45 €	Financement de l'actif par l'Etat	921 468,00 €	17 509 604,00 €	15 009 604,00 €	1 946 978,20 €
Remboursement des dettes financières				30,00 €	Autres ressources	653 004,00 €	2 126 690,00 €	778 690,00 €	5 580 791,08 €
Report à nouveau					Augmentation des dettes financières				497,00 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	8 883 178,00 €	24 644 684,00 €	21 431 714,00 €	13 079 737,45 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	6 735 155,00 €	24 712 842,00 €	21 504 310,00 €	18 810 315,43 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	51 079,00 €	68 158,00 €	72 598,00 €	5 730 577,98 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- €	- €	- €	- €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Réalisé N-1	BI N	BR	Réalisé N
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	51 079,00 €	68 158,00 €	72 598,00 €	5 730 577,98 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-8 749 814,00 €	12 020 733,00 €	12 020 733,00 €	-4 300 183,85 €
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (1) ou RELEVEMENT (11)	8 801 794,00 €	-8 671 734,00 €	-16 955 556,00 €	1 430 394,13 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	10 878 744,84 €	10 944 963,00 €	10 949 340,00 €	16 607 322,62 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-19 873 817,00 €	-16 905 359,00 €	-2 946 823,00 €	-15 676 581,81 €
Niveau de la TRÉSORERIE	30 850 562,00 €	30 850 562,00 €	13 856 963,00 €	32 282 884,43 €